



Calendrier

Octobre 2011

Mercredi 5/10	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 11/10	Salle polyvalente	tous	20h00
	« Saint Julien, la vigne et les amblevins »		
	Bernadette Buffaz		
Mercredi 12/10	Relevés dépouillement	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 19/10	Paleo Lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 26/10	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney		

Novembre 2011

Mercredi 2/11	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 8/11	Salle Polyvalente	tous	20h00
	« Aussois à travers le temps »		
	Avec projection vidéo		
	M J Berger		
Mercredi 9/11	Relevés dépouillement	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 16/11	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean marc Dufreney		
Mercredi 23/11	Permanence rencontre	local tous	17h30
Mercredi 30/11	Permanence rencontre	local tous	17h30

Le mot du rédacteur

Les vacances sont terminées, les enfants ont repris le chemin de l'école avec dans les yeux des nostalgies de journées de jeux, de plage ou de promenades en montagne. Les parents, quant à eux, ont également repris le collier.

A Maurienne Généalogie, le travail a également repris. Les élèves du cours débutant ont affuté leurs crayons, les chercheurs des relevés-dépouillement ont acheté des lunettes neuves et les paléographes rêvent déjà des vieux grimoires qui leur livreraient –sait-on jamais?- le secret de la Pierre Philosophale permettant de remonter leur généalogie jusqu'à Adam (et Eve pour la branche maternelle!).

Le programme de ce début d' « année scolaire » est alléchant, qui nous propose trois conférences, plusieurs forums ou manifestations et même une sortie aux Archives de Turin.

D'habitude, les vœux se formulent à l'Année Nouvelle. La rédaction de MG Infos vous souhaite d'ores et déjà une « campagne 2011/2012 » fructueuse avec de nombreuses découvertes, des rencontres enrichissantes et de nombreux cousins découverts sans recourir aux « Avis de recherche ».

Pierre Blazy.

Débutants

C'est la rentrée...

Réunion d'information le mercredi 5 octobre au local de Maurienne Généalogie (situé derrière l'église au sous sol du bâtiment ancienne cure).

Cette première réunion permettra aux « anciens » de se retrouver et de faire le point sur leur travail de recherches, et les difficultés rencontrées.

Ce sera l'occasion pour ceux qui désirent commencer leur généalogie, d'obtenir conseils et renseignements pour démarrer dans de bonnes conditions, et se familiariser avec l'environnement généalogique.

Enfin pour ceux qui pratiquent déjà la généalogie avec une plus ou moins longue expérience, ce sera l'occasion de connaître ce que peut leur apporter Maurienne Généalogie pour compléter et faciliter leur travail

J Duc

Mise à jour des Recueils des dépouillements

Vous trouverez en page 3 la liste des communes pour lesquelles le dépouillement, ou un complément de dépouillements a été effectué. Ces mises à jour seront prochainement mises sur Généabank.

Vous pourrez les consulter au local lors des réunions, ou pour ceux qui le désirent, vous les procurer auprès de J. Duc

Renseignements (Tarif, mode d'envoi) ou pour recevoir le listing des recueils déjà émis, paru dans le flash infos n° 153 de décembre 2010 au 04 79 59 80 83 ou de préférence duc-joseph@wanadoo.fr

Je profite de ce message pour remercier bien sincèrement tous ceux qui ont participé à ce travail..

Avec le Président nous lançons un appel à ceux qui désirent faire du dépouillement et participer ainsi à un travail collectif au profit des membres de Maurienne Généalogie. Nous sommes à votre disposition pour... le mode d'emploi

J Duc

Rappel urgent

Vous désirez participer à la sortie aux Archives de TURIN le 11 novembre?

Renvoyez vite votre bulletin d'inscription que vous trouverez page 4 ou recopiez le si vous ne voulez pas mutiler ce remarquable ouvrage.

Les organisateurs vous remercient!

La justice au 19^{me} siècle

« Du 7. 9bre 1840

Entre l'avocat fiscal de la Province de Maurienne, demandeur en cas de contravention aux lois sur le port d'armes, et permis de chasse

Et

Adrien feu Jean-Baptiste Tracq domicilié à Bessans, prévenu et défendeur.

Le tribunal de préfecture de Maurienne, siégeants Mrs Truffat assesseur pour Mr le Juge Mage empêché, Hybord et Ducroz suppléants assesseurs, présent Mr Bouttaz avocat fiscal, a rendu la sentence dont la teneur suit :

En faits :

Il résulte du procès verbal dressé par le garde champêtre Pierre Joseph Damé résidant à Lans le Villard, en date du premier octobre dernier, affirmé le même jour par devant le lieutenant juge du mandement de Lanslebourg, que le vingt huit septembre précédent, se trouvant lieu dit au dessous du glacier, commune de la commune de Lans le Villard, il a surpris le susnommé porteur d'une carabine à pierre à un coup ; lui ayant demandé s'il étoit muni du port d'armes et du permis de chasse, il répondit négativement et le pria de lui pardonner, en disant qu'il étoit seulement venu faire la chasse aux chamois. D'après ce lui ayant fait demande de la rémission de son arme, à fin de la consigner à qui de droit, il s'y est refusé ; de tout quoi il lui a reproché sa contravention aux lettres patentes du 19 juillet 1836 et adressé procès verbal à sa charge, à quoi il s'est borné à lui offrir une certaine somme d'argent pour arrangement.

Sur ordonnance de Monsieur le Juge Mage du vingt deux octobre dernier, le prévenu a été assigné par exploit du vingt sept même mois à comparaître par devant le tribunal à l'audience ce jour d'huy à neuf heures du matin.

La cause appelée, le prévenu paraissant en personne a produit une déclaration des syndic et conseil de la commune de Bessans, par laquelle il étoit autorisé, attendu que des loups venoient de dévorer et disperser une partie de son troupeau, à aller à leur poursuite avec arme à feu dans toute la montagne de Ribou dépendant de la dite commune de Bessans et dans les environs, à fin d'éloigner ces animaux sauvages et dangereux qui auroient fait beaucoup d'autres ravages dans les autres troupeaux, si l'on n'eut pas pris des moyens pour les écarter, ce qui étoit non seulement dans son intérêt particulier mais encore dans l'intérêt public, mais il a formellement nié d'avoir chassé aux chamois et d'en avoir fait l'aveu au garde.

Mr l'avocat fiscal a insisté à ses réquisitions tendant à ce que le prévenu fût condamné en conformité des lois et réglemens en vigueur sur le port d'armes et permis de chasse.

Sur quoi :

Le tribunal, oui le rapport et Mr l'avocat fiscal dans ses conclusions orales, et les moyens de défenses employés par le prévenu,

Attendu que celui-ci a justifié par l'attestation des syndic et conseil de la commune de Bessans, sous date du vingt six septembre dernier, que ceux-ci lui ont permis pour cause d'urgence, de chasser les loups avec armes à feu pendant les 27, 28 et 29 du dit mois de septembre, dans la montagne de Ribou et dans les environs ;

Attendu que d'après la circulaire du 28 février 1829, émanée du Ministère de l'Intérieur, par relation aux lettres patentes du 28 février 1817, les syndics ont le pouvoir d'octroyer dans des circonstances pressantes, à des particuliers, l'autorisation de donner la chasse aux loups et autres animaux sauvages et dangereux ;

Attendu que l'article 4 des lettres patentes du 19 juillet 1836, ne contemplant que les battues générales dont il trace la marche, n'a pas dérogé dans son esprit, au règlement porté par la circulaire

énoncée, ce règlement ne concernant que les chasses spéciales des bêtes nuisibles, nécessitées par des circonstances impérieuses ;

par ces motifs, renvoie le prévenu quitte et absous des poursuites dirigées contre lui, sans frais ni dépens de justice.

Ainsi jugé et prononcé au tribunal, en audience publique, à St Jean de Maurienne, le sept novembre dix huit cent quarante. »

DUCROZ

TRUFFAT

Relevé aux AD (7.FS) par Désiré Marcellin.

Ce texte -dont l'orthographe est entièrement d'époque- nous apprend un certain nombre de choses :

-Tout d'abord, qu'il y avait déjà des loups en Haute Maurienne

-Ensuite, que l'on pouvait organiser des battues au niveau d'une commune

-Pour continuer, que le garde champêtre émettait un avis qui n'était pas toujours suivi par la justice

-Et enfin que le langage de justice a toujours été obscur, voire inextricable et seulement intelligible après de longues années

Un valloirain ministre de l'instruction publique

RAMBAUD Alfred Nicolas 1842/1905

Né le 02 juillet 1842 à Besançon (Doubs)

Fils d'un relieur papetier natif de GRAY, il fit ses études au lycée de Besançon puis au lycée Louis Le Grand à Paris. Lauréat du Concours Général, il fut ensuite admis à l'Ecole Normale Supérieure le 25 octobre 1861. Après une licence de Lettres (aout 1862), il obtint l'agrégation d'histoire en octobre 1864, avec la seconde place.

Il fut ensuite professeur d'histoire dans plusieurs lycées: Nancy, Bourges, Colmar. Puis il obtint en 1868 une licence en droit à Paris. Il fut répétiteur à l'école pratique des hautes études (1868/1870) puis professeur au lycée Charlemagne (1870). En 1870 il passa son doctorat ès lettres. Entre 1871 et 1879 il fut professeur d'histoire aux facultés de Caen et de Nancy. Toutefois il fut mis en inactivité de 1873 à 1875 pour effectuer une mission scientifique en Russie.

En 1879 il entra en politique. Jules FERRY, ministre de l'instruction publique, le choisit en effet comme chef de cabinet. Mais dès le 9 novembre 1881, il retourna à l'université, étant maître de conférence à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. Il fut simultanément chargé de cours à la Sorbonne, et enfin nommé Professeur titulaire d'histoire moderne et contemporaine toujours à la Sorbonne, le 1^{er} janvier 1884.

Mais Alfred RAMBAUD fit aussi une importante carrière politique. Il fut d'abord conseiller général du canton de Roulans (Doubs) en 1883. En 1902 il représenta le canton de Levier à l'assemblée départementale. Il sera d'ailleurs Vice Président de ce conseil général. La mort du sénateur Félix Gaudy provoqua une élection sénatoriale partielle le 17 novembre 1895. Cette élection fut très disputée. On comptait trois candidats radicaux : le docteur Joseph Borne, Vuillecard maire de Besançon, et Léon Jouffroy maire de Mouthier (Doubs). Les deux candidats modérés étaient le docteur Alain Saillard chirurgien de Besançon et Alfred Rambaud. Au premier tour ce dernier arriva en tête des cinq candidats. Au second tour Rambaud fut encore en tête, mais la majorité absolue n'était pas atteinte; au troisième tour Rambaud fut élu par 506 voix sur 890 votants devant Borne et Saillard. Ce fut un échec pour les radicaux. Au Sénat Rambaud s'inscrivit au groupe de la gauche républicaine.

Le 26 mai 1896, le président du conseil Jules Méline fit appel à Rambaud et lui confia le ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Ce républicain libéral occupa ce ministère

jusqu'en juin 1898; il s'intéressa beaucoup aux questions de bourse d'enseignement et de laïcisation des écoles primaires. Il décida le transfert au Panthéon des cendres de Voltaire et de Rousseau.

Il reprit ensuite son siège de sénateur; il s'occupa de l'organisation du baccalauréat et participa à la discussion de la loi sur les associations de 1901. Candidat au renouvellement de son siège sénatorial le 4 janvier 1903, il n'arriva que 5ème pour trois sièges à pourvoir au premier tour et retira ensuite sa candidature.

Franc-maçon, il appartint aussi à la ligue de la patrie française, mais en démissionna en décembre 1900. Il avait appartenu à Besançon à la loge de la sincérité et de la parfaite union. il en avait reçu une médaille d'honneur le 9 août 1861, pour ses succès universitaires. Il fut ensuite à la loge Clémentine Amitié.

Mais Rambaud fut encore journaliste et écrivain; Il collabora à de nombreuses revues, en particulier la revue critique, la revue bleue, le temps, la revue des deux mondes Il fut aussi rédacteur en chef du Progrès de l'Est. Il présida aussi les Gaudes de 1900 à 1904.

Il publia de nombreux ouvrages historiques. Après 1892 il dirigea avec Ernest Lavisse, l'histoire du 4ème siècle à nos jours (1892/1901), en 12 volumes. Parmi ses nombreux ouvrages on peut citer: l'Empire grec au 10ème siècle (1870 thèse de doctorat), l'Allemagne sous Napoléon 1^{er} (1804/1811) (1874), histoire de la Russie jusqu'en 1877 (1878), histoire de la révolution française (1883, plusieurs rééditions), histoire de la civilisation française (1885/1887, 2 vol.), histoire de la civilisation contemporaine (1888), l'anneau de César (1893), l'empereur de Carthage (1903), Russes et Prussiens la guerre de sept ans (1895), Jules Ferry (1903).

Il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1897 et à l'académie de Besançon le 28 juillet 1880.

Il épousa en 1865 Marie-Aline Eugénie Contal, fille d'un avoué de Nancy et en eut quatre enfants.

Sa fille Juliette Solange épousa un officier, Henri Vidal de Lablache fils de Paul Vidal de Lablache professeur de géographie à la faculté de Paris. Henri devint capitaine breveté d'état major et mourut pour la France en 1914/1918.

Alfred Rambaud était officier de la Légion d'Honneur du 7 novembre 1893. Il résida 76 rue d'Assas à Paris.

Lorsqu'il mourut le 10 novembre 1905 à Paris, il était toujours titulaire de la Chaire d'Histoire Moderne et Contemporaine à la Sorbonne. *EXTRAIT du Dictionnaire Biographique du Département du Doubs par Max Roche et Michel Vernus éditions Art et Littérature.*

Relevé par André Grange

Conseil d'Administration du CEGRA

Après de longues tergiversations, le CEGRA a enfin daigné rendre visite à la Maurienne, alors que ces gens n'avaient pas osé s'aventurer en terre « nordique » au mois de janvier. Puisse l'accueil qui leur a été réservé leur faire comprendre que notre vallée n'est pas une contrée déshéritée où l'on ne rencontre que des loups et des sauvages. Et s'il passe parfois 6000 camions par jour sur l'autoroute de Maurienne, c'est vraisemblablement qu'elle est toujours praticable!



Nouveaux recueils disponibles Naissances

N°	Nbre	Commune	Dates		Nb
Recueils	actes		extrêmes		page
74059	2074	La Chambre	1828	1935	37
74043 2	213	Albiez le Jeune 2	1838	1850	4
74001 3	768	Fontcouverte 3	1901	1935	13
74060	1799	Epierre	1828	1935	32
74061	947	Villarodin Bourget	1861	1930	17
74062 1	5439	St Alban des Villards 1	1602	1799	97
74062 2	3681	St Alban des Villards 2	1800	1901	66
74063	1060	Aiguebelle	1814	1837	20
74064 1	5846	St Colomban des Villards 1	1633	1799	104
74064 2	5345	St Colomban des Villards 2	1800	1870	95
74065	1914	Aregentine	1842	1876	35
74010 2	131	Montricher	1814	1827	3
74066	98	Sollières Sardières	1750	1754	2
74067	3451	St Martin La Porte	1628	1769	70
74035 2	212	Le Chatel	1906	1936	4
74011 2	135	Montpascal	1906	1936	3
74021 3	231	Montvernier	1906	1936	5
74008 3	1024	St Jean d'Arves	1881	1906	19
74008 4	457	St Jean d'Arves	1871	1880	9
74037 1	2283	St Avre	1622	1907	41
74026 2	74	Pontamafrey	1906	1936	2

Mariages

73014 2	143	La Chambre 2	1905	1935	4
73019 2	249	Epierre	1871	1937	7
73035	2 331	St Alban des Villards	1602	1920	57
73057 2	1 118	St André	1669	1904	28
73050 2	3 136	St Colomban des Villards	1606	1908	74
73060	268	Villarodin Bourget	1861	1908	7
73037 1	71	Le Chatel	1906	1936	2
73027 2	37	Montpascal	1906	1936	1
73033 2	84	Montvernier	1906	1936	3
73022 2	18	Pontamafrey	1908	1937	1

Décès

75011	153	Albiez le Jeune	1802	1841	3
75035	819	Villarodin Bourget	1861	1930	15
75038	3 084	La Chambre	1828	2009	55
75041	6 194	St Alban des Villards	1602	1925	112
75045 1	4 444	St Colomban des Villards	1633	1800	81
75045 2	3 188	St Colomban des Villards	1801	1899	58
75004 2	351	Le Chatel	1906	2000	7
75006 2	214	Montpascal	1906	1973	4
75009 2	166	Pontamafrey	1906	1988	4
75025 2	510	Montvernier	1906	2010	10

Rappel urgent

La sortie à Turin aura bien lieu comme prévu le 11 novembre prochain. Pour des raisons d'impératifs d'organisation, il est urgent que les adhérents (ou autres) intéressés s'inscrivent au plus tôt auprès de Jean Marc Dufreney (adresse et bulletin d'inscription ci-dessous), comme il était déjà demandé dans le précédent numéro de MG Infos. Merci d'avance.

ARCHIVIO DI STATO DI TORINO

Nom et prénom du responsable :

.....

Nombre de personnes adhérentes :

Nombre de personnes non adhérentes :

Nombre de personnes au total :

Chèque à l'ordre de Maurienne Généalogie :
nombre de personnes X 10 euros.

Adresse : JM Dufreney, 312 rue des murgés,
73870 St Julien Montdenis

Date butoir impérative:

Le 15 octobre 2011

Pensez-y!

Entraide

BERNOT Arlette

orelette@orange.fr

Recherche des renseignements sur:

-FONTAINE Marie Rose

Née le 17/9/1872 à Orelle

Fille de Jean Baptiste Victorin

Et de GRANGE Marguerite Eulalie.

LAZIER Daniel

dlazier63@gmail.com

85 Rue des 3 Maries

73500 Modane

Recherche naissance de:

CHARVOZ Philippe âgé de 4 ans en 1876. Né au Bourget, fils de Joseph (instituteur) et de MILLANOLA Marie Adélaïde

Recherche naissance de:

COUVERT Léon âgé de 24 ans en 1851 originaire d'Aussois fils de Joachim.

ROCHEREAU Dominique

Recherche des RAMBAUD sur Albiez le Vieux.

Tél 0479335938

dominique.rochereau@dbmail.com

Nous vous rappelons que la rubrique « Entraide » est à la disposition des adhérents de Maurienne Généalogie pour aller un peu plus loin lorsque la recherche bute contre un mur. Et si « Avis de recherche » n'est qu'un divertissement, l'entraide est un moyen sûr de nouer des relations entre les généalogistes et de compléter souvent les résultats de nos recherches.

Les demandes d'entraide sont centralisées, répertoriées et suivies par Jo Duc, à qui elles doivent être adressées.

Une seule adresse: duc-joseph@wanadoo.fr

Avis de recherche

La photo reproduite ci-dessous commence à être connue. C'est en effet la troisième fois qu'elle paraît dans nos colonnes, aux fins d'identification, bien sûr. Et la ténacité commence à porter ses fruits. Notre ami Jeannot Truchet, spécialiste de Saint Pancrace; a sinon reconnu (et pourquoi pas?) les personnages suivants:



1er rang: 3ème Albert Coche, maire de Fontcouverte

4ème: Eugène Truchet, maire de Saint Pancrace

2ème rang: 1er: Edouard Sibué de la Bise (Fontcouverte)

5ème :Maxime Duverney de Charvin (Fontcouverte)

6ème :Eugne Duverney-Prêt de Villarembert

3ème rang: 2ème: Albert Abba, de la Bise

3ème: Arthur Augert de Fontcouverte

4ème: François Assier

5ème: Claude Derrier de Saint Pancrace.

.....et la photo date de 1938.

Nicole Sambuis avait déjà indiqué plusieurs noms.

Ainsi, très vite, l'énigme des conscrits de Saint Pancrace trouve sa solution. Il reste encore des manques, qui les comblera?

Forum des Associations

